

LE CONTREFACTUEL : ENTRE VISÉE DE DISCOURS, VISÉE PHRASTIQUE ET INCIDENCE

LUCIANA T. SOLIMAN¹

ABSTRACT. *The Counterfactual: Between Intended Message, Sentence Projection and Incidence.* Within the framework of the cognitive principles which lie at the centre of the French system of the conditional, the aim here is to attempt to explain the function of the conjunction *si* by identifying some of the features it has in common with the Italian *se*. The expression of the counterfactual by means of the double *imperfetto* in the main and subordinate clause, or by means of the single *imperfetto* in the subordinate clause, is not simply due to the decline of the *congiuntivo*, but also to the morpheme that introduces a conditional idea which has been simplified and renewed by a process of levelling. From a psychomechanical perspective, we have explored the idea of hypothesis that the speech act presents from the start (Guillaume 1973; Joly and Roulland 1980; Hirtle 1994) in terms of «visée de discours» (the intended message) and «visée phrastique» (that is sentence projection), in view of the fact that the enunciation situation conditions the elaboration of the sentence upon the level of incidence (Lorian 1964; Moignet 1974; Skrélina 1980). Moreover, the study of a number of counterfactual clauses in Italian, taken from a contemporary literary genre which makes a legitimate use of these (Ammaniti 2001, 2006) has made it possible to verify the importance of the sociolinguistic dimension of substandard Italian by means of the process of semantic(-syntactic) revelation brought about by translation into French.

Keywords: *hypothesis, counterfactual, sentence, intentionality, incidence, French, Italian.*

REZUMAT. *Construcția contrafactuală: între intenția mesajului, proiecția expresiei și incidență.* Din perspectiva principiilor cognitive ce stau la baza sistemului francez al structurilor condiționale, scopul nostru este acela de a încerca să explicăm funcția conjuncției *si* prin identificarea unor trăsături comune între aceasta și italianul *se*. Exprimarea contrafactualului cu ajutorul dublului *imperfetto* în propozițiile principală și subordonată, sau cu ajutorul unui singur *imperfetto* în propoziția subordonată, nu se datorează pur și simplu unui declin al modului *congiuntivo*, ci și morfemului ce introduce o idee condițională simplificată și reînnoită printr-un proces de uniformizare.

¹ Chercheure, Université de Padoue. E-mail : luciana.soliman@unipd.it

Dintr-o perspectivă psihomecanică, am analizat ideea de ipoteză pe care actul de vorbire o propune de la început (Guillaume 1973; Joly and Roulland 1980; Hirtle 1994) în termeni ca «visée de discours» (mesaj intenționat) și «visée phrastique» (sau propoziție proiectată), ținând cont de faptul că situația enunțării condiționează elaborarea propoziției de nivelul de incidență (Lorian 1964; Moignet 1974; Skrélina 1980). Mai mult decât atât, analiza unui număr de propoziții contrafactice în italiană, preluate dintr-un gen literar contemporan ce le legitimează (Ammaniti 2001, 2006), a facilitat demonstrarea importanței dimensiunii sociolingvistice a limbii italiene neliterare printr-un proces de evidențiere semantică(-sintactică) prilejuită de traducerea în franceză.²

Cuvinte cheie: ipoteză, contrafactual, propoziție, intenționalitate, incidență, franceză, italiană.

Introduction

Le système hypothétique et ses psychomécanismes sous-jacents constituent un sujet intéressant sur le plan contrastif italien-français. La formulation de l'hypothèse révèle des stratégies communes en termes de concevabilité. Ces stratégies aboutissent en discours à des solutions orientées vers l'expression d'hypothèses fidèles à l'intention du locuteur.

C'est évidemment le choix des temps, des modes et des aspects qui définit l'expression de l'idée que le locuteur veut transmettre par le biais d'une corrélation syntaxique où la complémentarité de la matrice et de la sous-phrasale est fondamentale.

En italien, l'alternance modale dans les phrases hypothétiques pose problème, semble-t-il, à cause d'un fléchissement du mode *congiuntivo* au profit du mode de l'actualité : « il locutore sembra voler integrare il sistema alla dimensione reale, anche se questo è compromesso dal suo vincolo ipotetico » (Soliman 2012 : 189). Sans doute assiste-t-on à une accélération d'un dynamisme progressif vers la simplification de certains mécanismes syntaxiques qui débouchent sur une harmonie temporo-modale d'ordre corrélatif dans la phrase complexe. En effet, l'*indicativo* comporte une sorte d'analogie avec la notion que le français a de la supposition en raison d'une visée phrastique liée à une représentation en langue plus avantageuse.

L'analyse d'exemples de l'expression de la pensée dans le mécanisme syntaxique de l'hypothèse essaiera d'expliquer certaines affinités dans le cas de l'italien « moyen » (Sabatini 1985 ; Berruto 1987), où des tournures sont

² The abstract has been translated into Romanian by Ioana-Gabriela Nan.

acceptées à l'écrit avec une certaine précaution. Nous aborderons ainsi ce que l'on peut appeler la « souplesse » contemporaine des hypothétiques : la lutte du *congiuntivo* et de l'*indicativo* pour la suprématie dans la sous-phrased est due au succès du *non-congiuntivo*, qui représente un substitut moderne d'un mode en déclin (Soliman 2010).

Nous étudierons l'articulation de la sous-phrased avec la phrase matrice où figure le *condizionale* et en particulier cet isomorphisme commun à d'autres langues romanes qui nivèle la phrase matrice à la sous-phrased à l'*imperfetto*. Cette analyse nous permettra d'évaluer la concordance qui élimine le *congiuntivo* dans la sous-phrased et le *condizionale* dans la matrice. Le recours à un corpus littéraire récent qui présente un italien relâché visant à véhiculer la spontanéité langagière nous paraît adéquat, afin de mesurer cet écart « légitimé » de l'italien standard.

1. Les principes théoriques

Selon la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, tout projet de phrase hypothétique est concevable à l'aide d'une intuition ou d'un événement préalables. Cette intuition ou cet événement sont à l'origine de l'apport, qui constitue une sorte de conséquence par rapport au support que la notion d'hypothèse implique de par elle-même. Or, dans le temps opératif de la phrase, grâce à l'incidence, l'apport et le support sont distincts, quoique hiérarchiquement reliés (Skréline 1980). Dans le cadre du régime phrastique, le support est ce qui doit être expliqué (fait conditionné), l'apport étant la solution explicative (fait conditionnant). En langue, ces deux composantes précèdent au niveau matériel la réalisation formelle de leur succession chronologique. Sur la base de la visée de discours du locuteur, la phrase hypothétique complexe aura une structure matrice/sous-phrased qui donnera la priorité au support ou à l'apport.

Il faut mettre en exergue que la complexité de la phrase réside tout d'abord dans son ouverture au texte (Mantchev 2007 : 32). Comme l'estime également Joly (1987 : 113), « dotée d'une signification, la phrase devient texte, une *phrase-texte* [...]. Si, grammaticalement, nous produisons en discours des phrases, dans une perspective énonciative nous produisons des textes. On peut en conclure qu'une phrase n'a pas *une* signification, mais *des* significations possibles [...] ». Dans le cas qui nous occupe, c'est le cadre énonciatif de la phrase qui détermine, en premier lieu, le choix temporo-modal et qui impose un type de rapport de dépendance syntaxique entre les deux éléments conjoints. En second lieu, l'articulateur de l'hypothèse a la faculté d'acquérir des effets de sens liés à la finalité communicative de l'énoncé.

Le choix de l'hypotaxe, comme Mantchev (2007 : 33) tente de l'expliquer, comporte un degré de complexité dû à un « upgrade » expressif. Il suffit

d'abord de « comparer [...] l'expression de la relation de condition (entre fait conditionnant → fait conditionné) dans une phrase simple et dans une phrase complexe », « on n'aura aucune peine à constater, d'un côté, la différence numérique entre les procédés et, d'un autre côté, surtout, les fortes contraintes sélectives dans un cas et l'absence de telles contraintes dans l'autre cas ». Par exemple, le triple volet en phrase simple donné par *en cas de*, *à moins de* et *sous peine de* trouve dans son élargissement une vaste gamme de ressources mélioratives de l'expression de la relation d'hypothèse (*à condition que*, *pourvu que*, *au cas où*, *si*, *dans l'hypothèse où*, *quand bien même*, etc.). Quant aux contraintes morphosyntaxiques, la *consecutio temporum* implique des liens de dépendance assez subtils.

Ces observations peuvent être appliquées à la langue italienne. Néanmoins, l'image indifférenciée du temps que l'italien substandard/néostandard propose par le renoncement aux *congiuntivo/condizionale* du système standard (Tableau 3), qui serait liée principalement aux conditions d'énonciation, peut aller jusqu'à supprimer le décalage temporo-modal entre les deux composantes de la construction hypothétique. Une simplification a donc lieu : le parallélisme protase/apodose répondrait à l'exigence d'une solidarité commode qui instaure un rapport non-hiérarchique au niveau syntaxique et qui conduit, grâce au co(n)texte, à la compréhension des visées du locuteur.

1.1. Les visées

L'hypothèse possède d'une part un état psychologique qui va au-delà des signes et, d'autre part, un état sémiologique qui circonscrit sa portée. Évidemment, l'idée hypothétique a sa source dans la langue, à savoir au niveau de la visée de discours, qui ouvre l'acte d'énonciation (Hirtle 1994 : 106-107). Il s'agit pourtant d'une visée éloignée qui représente la première opération mentale liée à l'intentionnalité du locuteur. La visée phrastique, elle, permet de donner une forme à la « matière » antérieure qui a été déjà discernée dans le cadre énonciatif intéressé (Joly et Roulland 1980 : 562-564). La première visée, c'est-à-dire la visée de discours, implique une suspension de la valeur de vérité et s'y attache en raison du sens fictif que les phrases hypothétiques complexes véhiculent, car la mise en forme que déclenche la visée phrastique englobe le choix initial de la modalité de phrase.

1.2. La phrase

Si l'on donne pour sûr que l'acte de langage trouve son point de départ dans le mot pour atteindre le niveau plus complexe de la phrase, il construit l'unité d'effet qu'est la phrase (Guillaume 1973a : 154, Leçon du 29 novembre

1956) sous un certain contrôle positif de la conscience. L'acte de langage se présente à deux phases, celle de pré-construction presque inconsciente du mot et celle d'édification de la phrase qui présuppose un acte volontaire dont on ne peut pondérer l'intentionnalité sauf en termes de visée matérielle (visée de discours) et de visée à orientation formelle (visée phrastique).

Le locuteur organise son dire en vue d'exprimer l'hypothèse. Il peut choisir entre une idée prospective (potentielle) ou rétrospective (irréelle). Selon la visée orientée vers l'avenir ou le passé, le locuteur réalise sa phrase complexe par le biais d'un cinétisme progressif [1] ou régressif [2] de l'hypothèse. La visée progressive implique une direction ascendante du temps qui s'ouvre vers des possibilités d'être, alors que la visée régressive comporte l'orientation inverse, à savoir descendante, qui n'offre aucune chance de réalisation.

[1] Elle *comprendrait* (SUPPORT – fait conditionné) le sens de cette enquête si elle lisait (APPORT – fait conditionnant) ce livre.

[2] Elle *aurait compris* (SUPPORT – fait conditionné) le sens de cette enquête si elle avait lu (APPORT – fait conditionnant) ce livre.

Le régime d'incidence qui gère la dualité prioritaire du support et de l'apport en langue ne considère pas la qualité du lien entre le fait conditionné et le fait conditionnant, qui serait plutôt liée aux psychomécanismes verbaux. En effet, si l'on prend en compte l'ordre génétique du support qui devrait précéder en principe l'apport (Guillaume 1973b : 61, Leçon du 14 janvier 1949), l'analyse de ce régime révèle qu'au niveau énonciatif le besoin expressif d'ordre hypothétique peut opter pour une inversion apport/support, qui témoignerait d'un contrôle de la conscience du locuteur (visée phrastique). Selon Lorian (1964 : 37), l'antéposition de la sous-phrase (plus fréquente que sa postposition) aurait des raisons logiques répondant à « un besoin intellectuel élémentaire », alors que la postposition comporterait très souvent une analyse plus détaillée déclenchant « un effort plus soutenu de synthèse » (*ibidem*). Néanmoins, l'antériorité de la « donnée » par rapport à la « résultante » n'est pas un fait de langue, car ce qui est exprimé par l'apport ne peut être conçu en puissance avant ce qui le détermine.

Par conséquent, l'ordre support-apport observable en discours n'est pas d'ordre logique. Il convient de souligner que la subordination n'est qu'un fait grammatical (Moignet 1974 : 269-270) et que le locuteur peut toujours choisir des solutions d'expressivité.

C'est éminemment la direction ascendante ou descendante du temps qui explique le type de représentation de l'hypothèse. Le locuteur peut donc énoncer une réalisation possible (une idée potentielle) ou son démenti (une idée contrefactuelle) selon la formule phrastique qui restitue le plus convenablement le type d'importance qu'il veut conférer à la relation syntaxique support-apport.

Or, les phrases hypothétiques impliquent une corrélation due à la conjonction *si*, sur laquelle nous allons focaliser notre attention. Le champ notionnel de l'hypothèse introduite par *si* sera donc dans la présente étude notre seul intérêt.

Tableau 1. Le système hypothétique français.

FRANÇAIS STANDARD	Potentiel fort	Protase	<i>Présent de l'indicatif</i>
		Apodose	<i>Futur de l'indicatif/ Présent de l'indicatif/ Impératif</i>
	Potentiel faible	Protase	<i>Imparfait de l'indicatif</i>
		Apodose	<i>Futur hypothétique simple de l'indicatif³</i>
	Contrefactuel	Protase	<i>Imparfait/Plus-que-parfait de l'indicatif</i>
		Apodose	<i>Futur hypothétique simple/composé de l'indicatif</i>

Certaines variantes stylistiques de l'hypothèse contrefactuelle comportent des constructions de ce type (Tableau 2) :

Tableau 2. Variantes de l'hypothèse contrefactuelle en français
(cf. Chevalier *et al.* 1964 : §212).

VARIANTES	Contrefactuel	Protase	<i>Imparfait/Plus-que-parfait de l'indicatif</i>
		Apodose	<i>Futur hypothétique simple/composé de l'indicatif</i>
		Protase	<i>Plus-que-parfait de l'indicatif</i>
		Apodose	<i>Imparfait de l'indicatif</i>
		Protase	<i>Imparfait de l'indicatif</i>
		Apodose	<i>Imparfait de l'indicatif</i>
		Protase	<i>Subjonctif composé (vision descendante)</i>
		Apodose	<i>Subjonctif composé (vision descendante)</i>
		Protase	<i>Subjonctif composé (vision descendante)</i>
		Apodose	<i>Futur hypothétique composé de l'indicatif</i>
		Protase	<i>Plus-que-parfait de l'indicatif</i>
		Apodose	<i>Subjonctif composé (vision descendante)</i>

³ Tout comme Guillaume (1929 : 54-56), Riegel, Pellat et Rioul (1994 : 289) intègrent le conditionnel à l'indicatif grâce à ses caractéristiques morphologiques et sémantiques.

Le morphème *si* permet de formuler une hypothèse plus ou moins vraisemblable selon le temps verbal qu'il régit (Tableau 1) : on va du potentiel fort (+ présent) au potentiel faible (+ imparfait), de l'irréel faible (+ plus-que-parfait) à l'irréel fort (+ imparfait/plus-que-parfait). Comme le note Martin (1983 : 154), l'irréel fort « appartient à un imaginaire qui, de fait, se trouve délié du temps, parce que, à aucun moment, on ne pouvait penser qu'il serait réel ». Ce dernier degré de l'irréel sert à énoncer des hypothèses nulles (*si j'étais une Martienne... ; si j'étais née au Moyen-Âge...*).

1.3. Les univers de croyance et les mondes possibles

D'après Martin (1983, 1987), les vérités que le locuteur dit sont assujetties aux croyances. Celles-ci varient selon le locuteur et son allocutaire. On peut distinguer i) l'univers de croyance dont le locuteur est responsable et qui contient les phrases que celui-ci considère comme vraies ou qu'il crédibilise (Martin 1983 : 38), ii) l'hétéro-univers d'un allocutaire selon la perspective du locuteur, iii) l'anti-univers créé par toutes ces phrases qui malgré leur fausseté auraient pu être vraies ou que le locuteur bâtit avec son imagination.

Les vérités énoncées par les phrases hypothétiques sont empruntées aux mondes possibles que l'un de ces trois univers englobe. Les mondes possibles comportent les mondes potentiels et les mondes contrefactuels : les premiers s'inscrivent dans une perspective d'éventualité ou de possibilité, alors que les seconds sont différenciables en accidentellement contrefactuels (ce qui aurait pu être vrai) et essentiellement contrefactuels (ce qui est impossible).

2. Le système hypothétique italien : le contrefactuel

En italien on peut distinguer deux systèmes de concordance des phrases hypothétiques : i) un système typique de l'italien standard caractérisé par l'*indicativo* dans la matrice et la sous-phrased ou par le *condizionale semplice/composto* dans la matrice et le *congiuntivo* en vision descendante (*congiuntivo imperfetto/congiuntivo piuccheperfetto*) dans la sous-phrased ; ii) un système de la variété substandard qui remplace le *congiuntivo piuccheperfetto* et le *condizionale composto* par l'*imperfetto* de l'*indicativo* (Patota 2006 : 302). Le Tableau 3 peut servir à récapituler la différence entre l'italien standard et l'italien substandard/néostandard.

Tableau 3. Le système hypothétique italien contemporain (cf. Prandi 2006 : 254).

ITALIEN STANDARD	Potentiel fort	Protase Apodose	<i>Indicativo</i> <i>Indicativo/</i> <i>Imperativo</i>
	Potentiel faible	Protase Apodose	<i>Congiuntivo imperfetto</i> <i>Condizionale semplice</i>
	Contrefactuel	Protase Apodose	<i>Congiuntivo imperfetto/</i> <i>Congiuntivo piuccheperfetto</i> <i>Condizionale semplice/</i> <i>Condizionale composto</i>
ITALIEN SUBSTANDARD/ NÉOSTANDARD	Potentiel	Protase Apodose	<i>Indicativo (sauf imperfetto)</i> <i>Indicativo (sauf imperfetto)</i>
	Contrefactuel	Protase Apodose	<i>Indicativo imperfetto</i> <i>Indicativo imperfetto</i>

Dans les phrases hypothétiques de la variété substandard, l'emploi de l'*imperfetto* n'a plus d'implications temporelles car il peut exprimer le contrefactuel au passé, au présent et au futur (Mazzoleni 1991 : 762) :

[3] Se ieri *venivi* alla festa, ti *divertivi* un sacco.

[4] Se adesso *eri* alla festa, ti *divertivi* un sacco.

[5] Se domani *venivi* alla festa, ti *divertivi* un sacco.

Les phrases [3] et [4] paraissent plus naturelles que [5], mais il suffirait de contextualiser ce dernier énoncé pour mieux comprendre le regret que quelqu'un ait malheureusement déjà décidé de ne pas participer à la fête.

Grâce à ce simple trio [3-4-5], il est évident que le contrefactuel, qui s'inscrit désormais dans une dimension modale, n'est pas strictement lié à la concordance des temps, car l'enjeu de son effet de sens découle de l'interaction de la morphosyntaxe verbale avec le contenu de la phrase et le contexte (*ibid.* : 758 ; Mazzoleni 2002 : 76).

Quant à la symétrie temporelle entre l'apodose et la protase, elle serait imputable à la tendance des langues romanes⁴ à maximiser le degré de l'harmonie temporo-modale dans les phrases exprimant la condition irréelle (Harris 1986, *apud* Mazzoleni 1992 : 183-184).

⁴ Notoirement, il existe le double subjonctif imparfait en ancien français, le double subjonctif plus-que-parfait dans le français littéraire, le double futur hypothétique en français contemporain, dans la variété populaire de l'espagnol argentin et en roumain (Mazzoleni 1992).

La recherche d'une forme moins marquée dépendrait d'une simplification du système qui se veut plus naturel et plus efficace (Berruto 1983a ; Berruto 1983b). En effet, il est possible d'aller jusqu'à dire que l'*imperfetto* comporte dans le cas de l'expression du contrefactuel une sorte de sous-marquage, mais celui-ci n'affecte pas le procès de la sous-phrase (visée phrastique, *supra*) dans la mesure où il concerne la manière dont il est déclaré (visée de discours, *supra*) (cf. Gosselin 1999 : 37-38). Lorsque le sous-marquage opère sur la phrase tout entière (on a donc le double *imperfetto* en sous-phrase et en matrice), on comprend mieux non seulement le caractère neutre de l'*imperfetto*, mais aussi le fait que « le temps est appréhendé par l'esprit, sans passer par la réalité linguistique » (Monville-Burston et Burston 2005 : 139, n. 6). Autrement dit, l'*imperfetto* est en parfaite harmonie avec la concevabilité d'un sens du temps dissocié de l'acte de parole (au niveau de langue) que les significations du co(n)texte (au niveau de discours) peuvent colorer selon le besoin (*ibidem*).

La dérive récente du système substandard vers le système néostandard de la langue italienne est attestée par un emploi de plus en plus fréquent à l'écrit. Certes, il s'agit d'une production écrite visant à reproduire un italien sans préciosités qui privilégie l'accessibilité immédiate à l'expression de l'hypothèse véhiculée par une forme moins élaborée. Les raisons de l'emploi de l'*imperfetto* seraient réductibles aux valeurs modales de ce temps verbal interchangeable avec le *condizionale* (*imperfetto imminenteziale*, *imperfetto ludico*, *imperfetto epistemico-doxastico*, *imperfetto di cortesia*, *imperfetto di pianificazione*) (cf. Mazzoleni 1992 : 180-183).

Cette possibilité de remplacement est confirmée en phrase autonome, ce qui met en évidence certaines affinités sans expliquer malheureusement pourquoi en phrase complexe mixte l'*imperfetto* n'est présent que dans la sous-phrase où l'on s'attendrait à un *congiuntivo*. La modalité hypothétique serait-elle circonscrite à la matrice sur le plan du temps ? Quel psychomécanisme empêche le locuteur d'employer le *condizionale* dans la sous-phrase ? L'explication par le déclin du *congiuntivo* ne nous paraît pas exhaustive, car elle ne justifie pas pourquoi sa forme de remplacement a été fatalement l'*imperfetto* au lieu du *condizionale*, dont l'usage aurait pu être raisonnablement adéquat. L'argument de la redondance *se + condizionale* ne serait guère probant : le locuteur ressentirait-il le besoin de purger le verbe de sa part d'hypothèse impliquée de par sa nature par le morphème *se* (cf. Wagner 1939 : 307) ?

Sans doute pourrait-on mieux explorer la nature sémantico-syntaxique de cet introducteur de la protase en élargissant le terrain d'observation. Il ne nous paraît pas illogique dans le domaine commun de la romanité de comparer le morphème français *si* à son équivalent italien *se* dans le but de saisir ses contraintes en termes de visée phrastique.

En français actuel, le *si* hypothétique est incompatible avec les futurs catégorique et hypothétique ; il en va de même avec le passé simple, qui est limité à très peu d'emplois. En revanche, il peut être associé au présent et à l'imparfait. Il est utile de souligner que d'autres conjonctions telles que *dans le cas où*, *quand bien même* sont suivies du futur hypothétique et que *supposé que*, *en admettant que* exigent par exemple le subjonctif. Établir une hypothèse implique un certain « degré d'existence » (Pottier 1982) ou mieux « un début de réalisation du procès à venir » (Wilmet 1997 : 351), qui effacerait le virtuel *stricto sensu*. Le morphème *si* comporterait donc essentiellement une idée que l'on a pu vérifier, quoique de manière sommaire. Le présent et l'imparfait sont en harmonie avec cette idée empirique.

L'italien aussi aurait exploité ce critère de sélection de la notion de condition véhiculée par son propre morphème avant de la rendre sur le plan de l'effet. La nature de *l'imperfetto*, qui désigne notionnellement une antériorité et aspectuellement une saisie sécante du temps impliqué par le procès, serait fonction du co(n)texte, car c'est en interaction avec les autres éléments, à savoir le sémantisme de *se*, la structure protase/apodose, mais aussi l'extralinguistique, qui s'est produit l'effet de sens hypothétique. Quant à la symétrie entre la protase et l'apodose, elle serait dictée par une attraction temporo-modale. Cela permet de mieux relever l'harmonie du modèle bipartite de l'énoncé hypothétique, où la complémentarité entre les deux composantes de l'apport et du support rend compte du lien interactif entre la supposition et le fait mis en hypothèse. Cette structure inscrite en puissance et observable en discours est due à la visée qui « filtre » la notion de la probabilité révolue comme un événement assumé.

Certes, si l'on conçoit l'emploi contrefactuel de *l'imperfetto* comme rentable en raison de son trait accessible, il est encore éloigné de ce que l'on considère comme l'« usage » (Dardano et Trifone 1995 : 463 ; Patota 2006 : 302).

3. La construction de la pensée au niveau phrastique et sa restitution interlinguistique

L'ouverture au texte dont nous avons parlé au début de cet article implique le fait que « la grande loi qui domine la construction de la langue et celle du langage est d'une congruence croissante [...] du fait de parole et du fait de pensée » (Guillaume 1990 : 324, Leçon du 1^{er} juin 1944). Il suffit de comparer :

[6] *Se la incontrava, era furioso.*

[7] *Se la incontrava, era furioso. Per fortuna, lei era partita prima del suo arrivo.*

Dans [6], le sujet grammatical de l'apodose affiche une réaction de colère toutes les fois qu'il rencontre une certaine personne : *se* a une valeur temporelle (« ogni volta che »). La lecture par défaut est d'ordre itératif. Toutefois, grâce à un contexte élargi [7], *se* active une lecture irréaliste (« se l'avesse incontrata, sarebbe stato furioso »). Il est évident que le psychomécanisme du morphème *se* permet au locuteur d'énoncer une action dans un monde réel ou irréel. La visée phrastique, qui correspond au dire puissanciel, est le lieu de la syntaxe génétique et choisit donc une structure sémiologique selon l'intentionnalité (il faut dire que la visée de discours et la visée phrastique sont inséparables et étroitement liées). Ses conditions de construction font partie de la langue, mais c'est la réalité du discours qui conduit à l'expression procédant du sens d'intention (Guillaume 1988, Leçon du 26 novembre 1948), réel ou irréel dans le cas qui nous occupe. On ne peut donc rapporter à la même visée « constructrice » le *se* factuel [6] et le *se* contrefactuel [7] : il existe une cohérence prévisionnelle, car l'acte d'énonciation commence par la visée de discours qui établit la modalité selon les circonstances énonciatives et qui élabore le « projet » phrastique subséquent en vue de l'objectif expressif que l'on veut atteindre.

Ce but devient évident si l'on examine les opérations de transcodage contrefactuel qui nous permettent de saisir et d'appréhender la visée en contexte.⁵

Le discours littéraire, comme nous l'avons dit dans notre prémisse, légitime de manière consciente et motivée un emploi temporo-modal effectif et efficace. Nous avons sélectionné quelques phrases tirées des romans de Niccolò Ammaniti⁶ qui se servent majoritairement du double *imperfetto* [10A à 13A] ou de la construction mixte [14A, 15A]. Dans le roman *Come Dio comanda* (2006), qui présente le rapport tragique entre un père alcoolique et son enfant⁷, on relève facilement la connotation populaire de l'*imperfetto* après *se* et en apodose :

⁵ La traduction a également le mérite de manifester les implications littéraires du texte qui affleurent par le langage employé.

⁶ Niccolò Ammaniti (1966-) illustre dans ses romans des univers animés par des gens communs. Cet auteur a la caractéristique de les situer à mi-chemin entre la réalité et la fiction, dans le cadre d'un surréalisme hybride, parfois apocalyptique, que la critique a étiqueté comme pulp. *Branchie* (1994), son premier roman, lui a valu la reconnaissance de son talent, mais le renom lui a été donné par *Io non ho paura* (2001). Grâce à *Come Dio comanda* (2006, prix Strega 2007), il a remporté un certain succès auprès du grand public. Il a également écrit *Fango* (1996), *Ti prendo e ti porto via* (1999), *Che la festa cominci* (2009), *Io e te* (2010), *Il momento è delicato* (2012) et *Anna* (2015).

⁷ Rino Zena, un ivrogne violent, vit avec son fils Cristiano, âgé de treize ans, qu'il aime beaucoup. Désargenté, il organise un plan pour forcer un distributeur de retrait avec deux types bizarres, Danilo et Quattro Formaggi. Tout est prêt, mais Quattro Formaggi décide de violer Fabiana, une jeune fille dont Cristiano s'est épris, et la tue. Rino, qui en est informé et qui ne veut pas cacher ce meurtre, est atteint par un accident vasculaire cérébral. Son fils occultera le cadavre de la victime en attribuant à son père un crime qu'il n'a pas commis.

[8] Un Natale è arrivato con i panettoni e lo spumante e ne ha dato uno a ogni operaio e a me niente. Ci sono rimasto male. Poi ho pensato che avevo fatto qualche cazzata e che ce l'aveva con me. Quel lavoro era importante, se mi *faceva fuori ero* nella merda. (Ammaniti, *Come Dio comanda*, 2006 : 81)

Par contre, dans *Io non ho paura* (2001) cette connotation s'estompe au bénéfice d'un irréel qui est employé de manière moins lourde par un gamin racontant une histoire secrète et bouleversante, à savoir le kidnapping d'un autre enfant⁸ :

[9] Dovevo stare attento. Se un orco mi *prendeva*, *buttava* anche me in un buco e mi *mangiava* a pezzi. (Ammaniti, *Io non ho paura*, 2001 : 48)

Grammaticalement parlant, les solutions du texte d'arrivée éliminent le plus souvent le système substandard de l'hypothèse. Quelques restitutions compensatoires qui révèlent le niveau de langue ou qui essaient de communiquer le sens véhiculé par la temporalité en transformant la construction phrastique traditionnelle de la condition sont pourtant détectables.

Dans [10B] le cadre hypothétique d'arrivée est standard, mais s'inscrit dans une teneur discursive relâchée. C'est là une stratégie efficace qui naturalise le texte :

[10A] Lo avevo anche invitato a cena. Gli avevo detto di venire qui a farsi uno spaghetti al pomodoro e che poi ci muovevamo insieme. Figurati. Se *veniva* qui non gli *sucedeva* nessun incidente. Ma voi mai che mi date retta! (Ammaniti, *Come Dio comanda*, TD, 2006 : 248)

[10B] Je l'avais même invité à bouffer. Je lui avais dit de venir ici, on se tapait des spaghettis à la tomate et après on partait ensemble. Tu parles. S'il était venu ici, il lui serait arrivé aucun accident. Mais vous, vous m'écoutez jamais ! (TA, 2008 : 266)

De manière plus flagrante, dans [11B] le cadre hypothétique irréel est rendu par un plus-que-parfait dans la protase et par un imparfait dans l'apodose (variante, Tableau 2) :

[11A] La signorina del call center era stata gentilissima. Gli aveva fatto i complimenti e aveva aggiunto che i quadri di Capobianco andavano via come il pane.

⁸ Six enfants partent à bicyclette dans la campagne et se dirigent vers une maison abandonnée. L'un d'entre eux, Michele Amitrano, âgé de dix ans, découvre dans un trou un gamin. Il ne devine pas tout de suite ce qui s'est passé et décide de ne rien dire à personne, mais il revient voir Filippo, l'enfant en trappe. Malheureusement, la famille de Michele est impliquée dans le kidnapping. Dans la nuit, il part pour sauver Filippo qui est devenu son ami, mais il est touché par une balle à sa place.

Se non chiamavo subito lo perdevo sicuramente. (Ammaniti, *Come Dio comanda*, TD, 2006 : 195)

[11B] La demoiselle du centre d'appels avait été très gentille. Elle l'avait félicité et avait ajouté que les tableaux de Capobianco se vendaient comme des petits pains.

Si j'avais pas appelé tout de suite, il me passait sûrement sous le nez. (TA, 2008 : 208)

La phrase contrefactuelle [11A], mais aussi les phrases [12A] et [13A] se familiarisent avec l'effet de sens de la phrase autonome exprimant la réalisation antédaturée.

L'irréel est restitué dans l'exemple [12B] par le tour *si* + imparfait/futur hypothétique, suivi d'un autre futur hypothétique simple dans la phrase coordonnée :

[12A] Era per dirle che avrebbe rimesso tutto a posto. Sul serio. Era in fondo al tunnel e se non *cambiava* ci *lasciava* le penne. E lei avrebbe capito. (Ammaniti, *Come Dio comanda*, TD, 2006 : 260)

[12B] C'était pour lui dire qu'il allait tout arranger. Vraiment. Il était au fond du tunnel et s'il ne changeait pas, il y laisserait des plumes. Et elle, elle comprendrait. (TA, 2008 : 278)

Dans [13B] on garde l'imparfait dans les deux parties de la phrase contrefactuelle (variante, Tableau 2) :

[13A] Ho provato a metterlo in piedi, ma teneva le gambe piegate. Non si reggeva. Se non lo *sosteneva* *cadeva*. (Ammaniti, *Io non ho paura*, TD, 2001 : 145)

[13B] J'ai essayé de le mettre droit, mais il gardait les jambes repliées. Il ne tenait pas debout. Si je ne le soutenais pas, il tombait. (TA, 2002 : 167-168)

En construction mixte [14A, 15A], la restitution du contrefactuel offre un imparfait en sous-phrase et un futur périphrastique dans le passé en matrice dans [14B] et deux imparfaits dans la phrase complexe [15b] (variantes, Tableau 2) :

[14A] E gli era calata addosso una tristezza che se non *si muoveva* *avrebbe cominciato* a frignare come uno stronzo. (Ammaniti, *Come Dio comanda*, TD, 2006 : 118)

[14B] Et une tristesse lui était tombée dessus et s'il ne s'arrachait pas, il allait se mettre à chialer comme un con. (TA, 2008 : 125)

[15A] Di fronte a noi la distesa gialla e incandescente di grano si allungava fino al cielo. Se *mi* ci *tuffavo* dentro non mi *avrebbe trovato* mai. (Ammaniti, *Io non ho paura*, TD, 2001 : 151)

[15B] Face à nous, l'étendue jaune et incandescente du blé s'étirait jusqu'au ciel. Si je me plongeais dedans, il me retrouvait plus. (TA, 2002 : 174)

Pour conclure, le substandard est signalé d'une part par le choix minimal de l'informalité et d'autre part par la manifestation évidente d'une réalité socioculturelle marginale. Le traducteur fait appel aux variantes du système hypothétique en essayant de révéler un tant soit peu l'écart syntaxique.

Conclusion

Sur la base des principes cognitifs qui sous-tendent la construction du système hypothétique français moderne, nous avons essayé d'expliquer la fonction opérationnelle de la conjonction *si* et d'y identifier des traits analogiques avec *se* en italien. L'expression du contrefactuel par le double *imperfetto* ou par la construction qui privilégie l'*imperfetto* dans la protase ne serait pas attribuable uniquement au déclin du *congiuntivo*, mais aussi au morphème introduisant une idée conditionnelle plus simple, qui peut être renouvelée dans le diptyque hypothétique par un processus de mise à niveau.

Du point de vue énonciatif, nous n'avons pas négligé les responsabilités significatives de l'environnement linguistique et de l'idée d'hypothèse que la pensée constructrice envisage dès son début, car la situation influence le discours sans pourtant contraindre le locuteur.

En effet, on pourrait creuser les raisons contextuelles qui font pencher la balance interprétative vers la valeur factuelle ou contrefactuelle de l'*imperfetto*, mais la désambiguïsation est un processus de reconnaissance pour l'interlocuteur (et le traducteur) et non pas pour l'émetteur de l'énoncé qui décide préalablement comment organiser la phrase. Cette organisation découle non seulement d'un système qui gère donc la visée de discours du locuteur et la visée phrastique à la fois, mais aussi de la complémentarité entre la matrice et la sous-phrase selon les mécanismes d'incidence suggérés par les conditions énonciatives et, le cas échéant, par la nature du rapport interlocutif qui gouverne le niveau de langue. Les choix temporels liés à ces circonstances s'inscrivent dans la symétrie ou l'asymétrie que le locuteur décide de donner aux deux composantes de la phrase.

Nous avons également décidé d'examiner les constructions contrefactuelles au prisme de la traduction, afin de discerner et de comprendre l'importance des repères énonciatifs. Nous avons répertorié dans les traductions en français de deux romans de Niccolò Ammaniti des solutions de transcodage valorisant par différents moyens, dans la mesure du possible, ce substandard syntaxique dont le texte de départ est imprégné afin d'élaborer les univers fictionnels que les personnages envisagent.

BIBLIOGRAPHIE

- AMMANITI, N., *Io non ho paura*, Torino, Einaudi, 2001.
- AMMANITI, N., *Je n'ai pas peur*, traduit par M. Bouzaher, Paris, Grasset, 2002.
- AMMANITI, N., *Come Dio comanda*, Milano, Mondadori, 2006.
- AMMANITI, N., *Comme dieu le veut*, traduit par M. Bouzaher, Paris, Grasset & Fasquelle, 2008.
- BERRUTO, G., « L'italiano popolare e la semplificazione linguistica », *Vox Romanica*, 42, 1983a, pp. 38-79.
- BERRUTO, G., « La natura linguistica dell'italiano popolare », in HOLTUS, G., RADTKE, E. (Hrsgg.), *Varietätenlinguistik des Italienischen*, Tübingen, Gunter Narr, 1983b, pp. 86-106.
- BERRUTO, G., *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*, Roma, La Nuova Italia Scientifica, 1987.
- CHEVALIER, J.-C., BLANCHE-BENVENISTE, C., ARRIVÉ, M., J. PEYTARD, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964.
- DARDANO, M., P. TRIFONE, *Grammatica italiana con nozioni di linguistica*, Bologna, Zanichelli, 1995.
- GOSSELIN, L., *Sémantique de la temporalité*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.
- GUILLAUME, G., *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1948-1949*, série A, vol. 1, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française (I), Québec/Paris, Les Presses l'Université Laval/Klincksieck, 1971.
- GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec/Paris, Les Presses de l'Université Laval/Klincksieck, 1973a.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1948-1949*, série C, vol. 3, Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV), Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Klincksieck, 1973b.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1947-1948*, série C, vol. 8, Grammaire particulière du français et grammaire générale (III), Québec/Lille, Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille, 1988.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1943-1944*, série A, vol. 10, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II), Québec/Lille, Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille, 1990.
- HIRTLE, W., « Meaning and referent : for a linguistic approach », *Word*, 45, 2, 1994, pp. 103-117.
- JOLY, A., D. ROULLAND, « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation », in JOLY, A., HIRTLE, W. (éds), *Langage et psychomécanique du langage : études dédiées à Roch Valin*, Lille/Québec, Presses universitaires de Lille/Presses de l'Université Laval, 1980, pp. 537-581.
- JOLY, A., *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987.
- LORIAN, A., *L'expression de l'hypothèse en français moderne. Antéposition et postposition*, Paris, Minard, 1964.

- MANTCHEV, K., « Le système d'identification en français contemporain (dans le cadre de la complexification de l'énoncé) », in GANDON, F., TCHAOUCHEV, A. (éds), *L'École guillaumienne de Bulgarie, Langages*, 165, 2007, pp. 32-51.
- MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983.
- MARTIN, R., *Langage et croyance*, Bruxelles, Mardaga, 1987.
- MAZZOLENI, M., « Le frasi ipotetiche », in RENZI, L., SALVI, G., CARDINALETTI, A. (éds), *Grande Grammatica Italiana di consultazione*, vol. II, Bologna, Il Mulino, 1991, pp. 751-784.
- MAZZOLENI, M., « *Se lo sapevo non ci venivo* : l'imperfetto indicativo ipotetico nell'italiano contemporaneo », in MORETTI, B., PETRINI, D., BIANCONI, S. (éds), *Linee di tendenza dell'italiano contemporaneo*, Atti del XXV Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana (Lugano, 19-21 settembre 1991), Roma, Bulzoni, 1992, pp. 171-190.
- MAZZOLENI, M., « Il congiuntivo nel periodo ipotetico », in SCHENA, L., PRANDI, M., MAZZOLENI, M. (éds), *Intorno al congiuntivo*, Bologna, Clueb, 2002, pp. 65-81.
- MOIGNET, G., *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck, 1974.
- MOIGNET, G., *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- MONVILLE-BURSTON, M., J. BURSTON, « Retour à *Remise de peine* : l'imparfait, un toncal à faible marquage », *Cahiers Chronos*, 14, 2005, pp. 134-156.
- PATOTA, G., *Grammatica di riferimento dell'italiano contemporaneo*, Novara, De Agostini/Garzanti Linguistica, 2006.
- POTTIER, B., « Existence, possibilité et hypothèse », *L'Information grammaticale*, 13, 1982, p. 31.
- PRANDI, M., *Le regole e le scelte*, Torino, UTET Università, 2006.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-Ch., R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.
- SABATINI, F., « L'italiano dell'uso medio' : una realtà tra le varietà linguistiche italiane », in HOLTUS, G., RADTKE, E. (Hrsgg.), *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart*, Tübingen, Gunter Narr, 1985, pp. 154-184.
- SKRÉLINA, L.M., « Le temps opératif et la structure de la phrase », in JOLY, A., HIRTLE, W., *Langage et psychomécanique du langage. Études dédiées à Roch Valin*, Lille/Québec, Presses universitaires de Lille/Presse de l'Université Laval, 1980, pp. 87-96.
- SOLIMAN, L.T., « Bivalence modale dans les complétives régies par des verbes épistémiques : perspective contrastive (italien/français) », Actes du Colloque international « Mode et modalité dans les langues de l'espace euro-méditerranéen » (Toulon, 8-9 novembre 2007), *Modèles linguistiques*, XXXI, 62, 2010, pp. 63-81.
- SOLIMAN, L.T., « L'indicativo virtuale nelle frasi ipotetiche : cronologia nozionale del 'se' e implicazioni temporo-modali », in BRACCHI, R., PRANDI, M., SCHENA, L. (éds), *Passato, presente e futuro del congiuntivo. Studi in onore di Livio Dei Cas*, Sondrio, Cissav, 2012, pp. 179-190.
- WAGNER, R.-L., *Les phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du XVI^e siècle*, vol. I, Paris, Droz, 1939.
- WILMET, M., *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette/Duculot, 1997.